

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DU DOUBS

**PROCÈS VERBAL
SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2025**

De la commune d'ANTEUIL

<u>Nombre de conseillers :</u> - en exercice : 13 - présents : 11 - votants : 12 - absents : 02 - procurations : 01	<u>Date de convocation :</u> 17/09/2025 <u>Date d'affichage :</u> 29/09/2025
---	---

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux septembre à vingt heures. Le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard JOUILLEROT, Maire.

Etaient présents : Gérard JOUILLEROT, Marcel SALLES, Gilles PETIT, Magali SCHNEIDER, Claude INVERNIZZI, Martial VAUTHERIN, Mélitine BONDENET, Julia ROBERT, Jérôme GUENOT, Romain PRETET et Jean-Paul VAUTHERIN.

Absents excusés : Jérôme VIVOT a donné procuration à Romain PRETET, Florence SUZANNE, absente excusée.

Mélitine BONDENET a été désignée secrétaire de séance.

Le Conseil municipal prend acte de l'ajout de délibérations supplémentaires à l'ordre du jour de la séance :

- Travaux ravalement de façades salle de la communication ;
- Travaux régénération du terrain de foot stade municipal – ANTEUIL ;
- Travaux-Installation poteau Incendie

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° : 37/2025

OBJET : Création de numéros Rue de Fontenelle

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la nécessité d'attribuer une numérotation aux futurs logements sis rue de Fontenelle, parcelle E132 (ancien hangar Rougeot Julien),

Décide :

- D'attribuer les numéros 1A, 1B et 1C auxdits logements ;
- De notifier la présente délibération aux services compétents (La Poste, services de secours, Préfecture, Smix Doubs THD) pour suite à donner.

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

20h15, arrivée de M. GUENOT Jérôme et M. PRETET Romain porteur procuration de M. VIVOT Jérôme.

Délibération n° : 38/2025

OBJET : Avis du Conseil Municipal sur la demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation de la carrières Pays De Clerval – ETS BARTHOULOT SARL

Le Conseil municipal a examiné la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ETS BARTHOULOT SARL pour l'exploitation (renouvellement et approfondissement) de la carrière de Pays-de-Clerval.

Après étude du dossier et au vu des observations de l'enquête publique, le Conseil municipal a émis un avis favorable, assorti de réserves visant à limiter les nuisances liées au trafic routier et aux émissions de poussières.

Vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° : 39/2025

OBJET : Gratuité de loyers pour M. Steve TISSERAND

Considérant les travaux réalisés à la suite de dégâts des eaux et des désagréments occasionnés au locataire, le Conseil Municipal décide d'accorder à M. Steve TISSERAND une remise de loyer correspondant à deux mois de gratuité, soit un montant total de 813,34 € (hors charges).

Vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° : 40/2025

OBJET : Annulation de réservation de la salle de la communication

Le Conseil municipal, informé de l'annulation des comices agricoles 2025 en raison de la dermatose nodulaire bovine, décide d'autoriser l'annulation de la réservation de la salle des fêtes prévue le 18 octobre 2025 au nom de M. Adrien MORA pour le Comice Agricole de Montbéliard, ainsi que la régularisation comptable correspondante auprès de la trésorerie afin d'annuler le titre de recette émis pour cette location.

Vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° : 41/2025

OBJET : Travaux ravalement de façades salle de la communication

Le Conseil municipal,

Dans le cadre des travaux prévus pour l'année 2025, et conformément aux dispositions relatives à la rénovation des façades de la salle de la Communication,

Après avoir pris connaissance de l'exposé de Monsieur le Maire,

Décide :

- D'approuver la réalisation des travaux de ravalement de la façade de la salle de la Communication, pour un montant de 16 478,60 € HT (19 774,32 € TTC), selon le devis établi par l'entreprise **GROSPERRIN ENTREPRISE SAS** en date du 1er août 2024 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette opération et à mandater les dépenses correspondantes ;
- De préciser que cette dépense sera inscrite à la section d'investissement, chapitre 21 – article 2131 « Constructions bâtiments publics »

Vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° : 42/2025

OBJET : Travaux de régénération du terrain de foot stade municipal-ANTEUIL

Le Conseil municipal,

Dans le cadre de la programmation des travaux pour l'année 2025, et conformément aux dispositions relatives à la régénération du terrain de foot en gazon naturel,

Après avoir pris connaissance de l'exposé de Monsieur le Maire,

Décide :

- D'approuver la réalisation des travaux de régénération du terrain en gazon naturel du stade municipal à Anteuil, pour un montant de 6 060 € HT (7 272 € TTC), selon le devis établi par l'entreprise id verte en date du 3 avril 2025 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette opération et à mandater les dépenses correspondantes ;
- De préciser que cette dépense sera inscrite à la section d'investissement, chapitre 21 – article 212 « Agencements et aménagements de terrains ».

Vote : Pour : 10 Contre : 2 Abstention : 0

Délibération n° : 43/2025

OBJET : Travaux - Installation poteau Incendie

Le Conseil municipal,

Considérant que le poteau d'incendie situé rue de la Tuilerie à Glainans est hors service en raison de son ancienneté et devenu inutilisable,

Après avoir pris connaissance de l'exposé de Monsieur le Maire,

Décide :

- D'approuver la réalisation des travaux d'installation d'un poteau incendie à Glainans, pour un montant de 3 690,25 € HT (4 428,30 € TTC), selon le devis établi par l'entreprise **DODIVERS** en date du 17 septembre 2025 ;

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette opération et à mandater les dépenses correspondantes ;
- De préciser que cette dépense sera inscrite à la section d'investissement, chapitre 21 – article 212 « Agencements et aménagements de terrains ».

Vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Délibération n° : __/2025

OBJET : Location logement – 3 rue des Écoles

Délibération ajournée et reportée suite à abandon de la réservation par le futur locataire.

Informations et questions diverses

- *Les propriétaires du 2 bis, rue Champ Dolent procèdent actuellement à la rénovation du mur d'enceinte et du chemin d'accès de leur propriété. Ces travaux, entièrement à leur charge, débouchent sur la rue de Champ Dolent.*
- *M. le Maire propose d'intégrer aux travaux de sortie sur la RD 358 la finition des enrobés du trottoir, d'une surface de 54 m², appartenant à la commune et longeant la résidence. Après présentation du devis, le conseil municipal demande qu'une version plus détaillée du devis soit établie avant le lancement des travaux.*
- *Éventualité de la création d'un budget annexe "bois" à compter de l'exercice 2026 : L'ONF informe que les ventes de bois pourraient prochainement être soumises au taux normal de TVA de 20 %, quelle que soit leur nature. En prévision de cette évolution, la création d'un budget annexe "bois" est envisagée afin d'assurer une meilleure lisibilité des recettes forestières, un suivi plus clair avec l'ONF et une optimisation du FCTVA. À ce jour, aucune mesure officielle n'a été publiée ; la commune reste attentive aux informations de l'État, de l'ONF et de la FNCOFOR.*
- *Repas des anciens le 09 novembre 2025*
- *La commémoration du 11 novembre se déroulera cette année à Glainans.*

DCM n° 37/2025	Création de numéro Rue de Fontenelle
DCM n° 38/2025	Avis du Conseil Municipal sur la demande d'autorisation environnementale pour l'exploitation de la carrières Pays De Clerval – ETS BARTHOULOT SARL
DCM n° 39/2025	Gratuité de loyers pour M. Steve TISSERAND
DCM n° 40/2025	Annulation de réservation de la salle de la communication
DCM n° 41/2025	Travaux ravalement de façades salle de la communication
DCM n° 42/2025	Travaux de régénération du terrain de foot stade municipal-ANTEUIL
DCM n° 43/2025	Travaux - Installation poteau Incendie
DCM	Location logement – 3 rue des Écoles – <i>Ajournée et reportée</i>

Noms	Signatures
JOULLEROT Gérard (Président)	
BONDENET Méline (Secrétaire)	